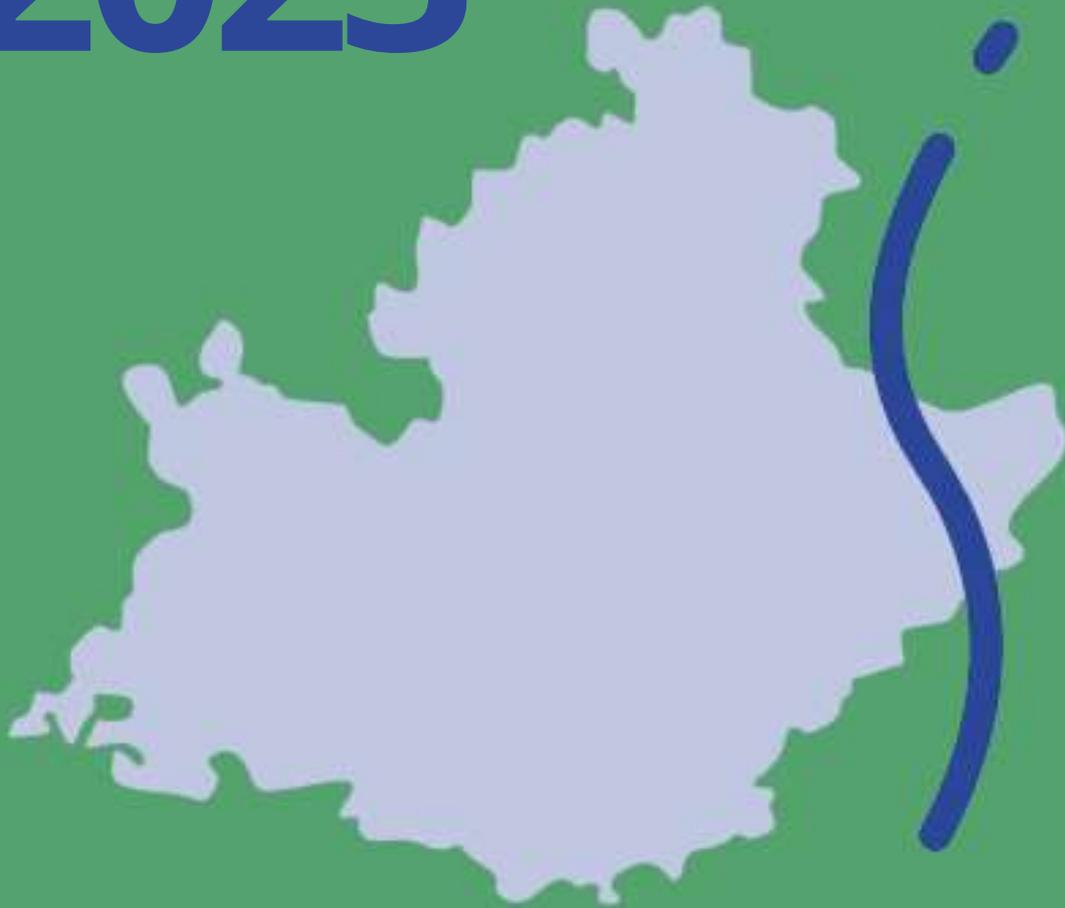


RAPPORTS 2023



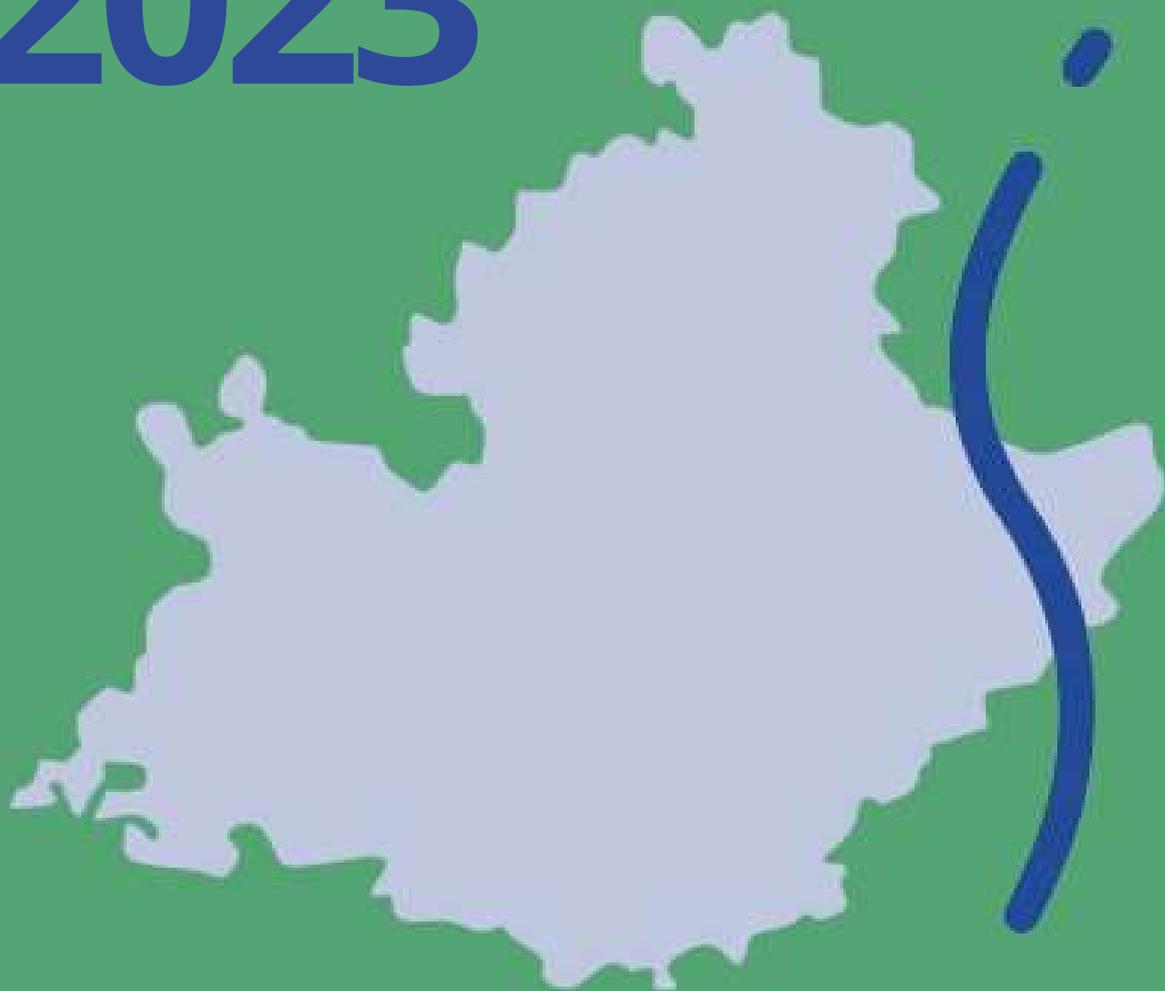
MARS 2024

**Rapport moral
Rapport d'activité
Rapport financier**

**Rapport de la commission de contrôle des comptes
Rapport général du commissaire aux comptes**

RAPPORT MORAL

2023



MARS 2024

Rédaction

**Christophe BARCELO,
Président**

RAPPORT MORAL 2023 DU PRESIDENT **AGA du 28/03/2024**

L'année 2023 a été une année que nous pourrions qualifier de très particulière pour notre association.

C'est, en effet, la première fois depuis la création des URPS qu'une large majorité des administrateurs ont mis fin au mandat des membres du bureau de l'association.

La commission aux comptes 2022, présidée par Jean-Luc Ferracci et installée par un vote réglementaire seulement le 1^{er} mars 2023, a mis en évidence une multitude de dysfonctionnements dans la gestion de l'URPS infirmière Provence Alpe Côte d'Azur.

Parmi les irrégularités ainsi mises en évidence :

- des décisions prises sans validation de l'assemblée générale,
- aucun vote de budget prévisionnel permettant un fonctionnement courant de la structure,
- l'absence de tenue de l'Assemblée Générale Annuelle avant le 31 mars conformément aux textes régissant les URPS,

Il y a eu également de vives tensions en interne avec des salariés en début d'année 2023, aboutissant, notamment à une rupture conventionnelle.

Demandée par plus de la moitié des administrateurs depuis avril, une assemblée générale extraordinaire a finalement été convoquée le 19 juin reprochant des fautes graves aux membres du bureau. Une nouvelle équipe a été mise en place lors de cette séance, dans le respect des statuts de notre association.

Les premiers objectifs ont été de restructurer notre union, de rétablir les règles de fonctionnement, de relancer les actions mais, malheureusement, il a fallu aussi gérer les conséquences des décisions prises antérieurement.

Dans les jours qui ont suivi notre prise de fonction, nous avons été confrontés à trois problématiques : la réception du pré-rapport de la Cour des comptes, une réquisition judiciaire du parquet financier de Paris et le contrat passé avec la SAS Konnekt pour l'organisation d'un congrès au Palais du Pharo le 30 septembre.

Le document confidentiel envoyé par la Cour des Comptes mettait en évidence l'obligation de respecter les règles de la commande publique par les URPS mais comportait également des informations erronées transmises par notre union en début 2023.

Nous avons donc envoyé, avec l'aide d'un avocat, du commissaire aux comptes, du cabinet comptable et de notre attachée de direction, une réponse détaillée dès juillet 2023 et l'URPS a été auditionnée par la Cour des comptes, sur Paris, en septembre.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous ont accompagnés dans la gestion de ce dossier.

Concernant le congrès, le contrat relatif à cet événement organisé la SAS Konnekt a été signé par le président en place de juin 2021 à juin 2023 sans validation de l'assemblée générale et sans respecter le formalisme qu'impose le code de la commande publique au vu du montant engagé.

Le bureau mis en place le 19 juin a été sommé le 21 juin vers 8h30 de confirmer avant 17h l'organisation du congrès par la SAS Konnekt et la société City Cast (associée au contrat), ce qui était impossible, sans une analyse juridique et comptable de la situation.

Le nouveau Bureau a proposé, en vain, une réunion avec la Société Konnekt, qui avait suspendu unilatéralement dès le 21 juin 2023, en même temps que l'envoi par courriels de son ultimatum, certaines de ses actions. Le co-organisateur de l'évènement, la Société City Cast, a adressé quant à elle un mail le 27 juin 2023 à au moins un exposant indiquant qu'elle « n'est plus en charge de cet événement depuis la semaine dernière ». Des exposants ont cherché en vain à se mettre en rapport avec Konnekt et City Cast.

Au final, l'ancien Bureau n'ayant pas fait approuver préalablement en AG le choix de la candidature de la Société Konnekt, la signature de son contrat ainsi que le budget prévisionnel, en violation des statuts et du règlement intérieur de notre URPS, et afin de ne pas être complice du non-respect de la commande publique dans un contexte très sensible en lien avec le pré-rapport confidentiel de la Cour des comptes et la réquisition judiciaire du parquet financier de Paris sur cette thématique, le congrès de 2023 a été annulé et nous avons confié le suivi de cette affaire à un avocat.

Plusieurs courriers ont été échangés par avocat avec la Société KONNEKT et son Conseil aux fins d'essayer de trouver une solution amiable, en vain.

Le contrat qui a été signé avec la Société Konnekt manque de clarté et le suivi comptable et juridique de l'opération par l'ancien Bureau a été défaillant.

Nous avons eu les plus grandes difficultés pour faire cesser par la Société Konnekt la commercialisation de l'évènement sur le site internet dédié

(onglets « exposants » et « réservation des billets » toujours actifs alors que l'évènement avait été annulé).

Un constat par Commissaire de justice a dû être dressé.

Nonobstant plusieurs mises en demeure par courriers d'avocat et une sommation par commissaire de Justice, et bien que certains éléments aient été remis dans le cadre des échanges entre avocats, nous n'avons pas pu obtenir à ce jour de la société Konnekt une véritable reddition des comptes pour la gestion des fonds encaissés (environ 120.000 € hors sommes directement versées à CITY CAST par l'URPS Infirmière Paca).

Nous n'avons pas pu avoir notamment communication de l'ensemble des justificatifs comptables et contractuels y afférents et aucune facture n'a été envoyée par la société Konnekt au titre des sommes importantes versées par notre union.

La Société Konnekt refuserait par ailleurs de rembourser les exposants (environ 19.000 €).

Au vu du positionnement de la SAS Konnekt, de l'importance des sommes engagées sans véritable reddition des comptes ni envoi de factures, eu égard au rapport de la Cour des comptes déposé en 2024 qui a confirmé la soumission des URPS au respect des règles de la commande publique, et suivant le mandat donné par l'assemblée générale, un projet de recours contentieux sera présenté prochainement par l'avocat en charge du dossier.

Sur le plan des ressources humaines, après les tensions internes du début d'année, l'URPS a dû négocier une rupture conventionnelle avec notre chef de projets, à la suite d'un arrêt maladie de plusieurs semaines.

Afin que notre union soit accompagnée administrativement et dans le respect des règles, avec l'accord de l'assemblée générale, le bureau s'est rapidement attelé au recrutement d'un directeur ayant, à minima, un niveau master 2 en droit public. Un accord d'entreprise a été conclu au sein de notre entité et un contrat a été signé avec monsieur Alexis BOUCHE qui nous a rejoint en novembre 2023.

Nous nous sommes attachés à redonner un formalisme dans le fonctionnement de l'URPS et le respect des règles avec l'organisation d'assemblées générales régulières afin de présenter et valider les actions, projets et budgets.

Nous avons mis en place des registres numérotés et paraphés afin de consigner règlementairement les comptes-rendus de réunions de bureau ou d'AG, après validation de ceux-ci, et sans risque de modification ultérieure.

Des procédures de validation des achats, plus contraignantes que le règlement intérieur, ont été fixées en bureau afin de répondre aux règles de la commande publique.

Sur ce point, pour l'organisation du forum 2024, nous avons signé avec le GRADES IESS, agissant en tant que centrale d'achats au titre de l'article L 2113-2 du code la commande publique, une convention de mise à disposition du Lot 9 – événementiel de l'accord-cadre N° 010.000 afin de respecter les règles contraignantes relatives au budget d'un tel événement et ainsi protéger l'URPS.

La société AGORA COMMUNICATION a remporté la consultation.

Notre 9^{ème} forum se tiendra le 9 avril 2024 au Parc Chanut.

Quand cela a été matériellement possible et dans le respect des règles, de nouvelles consultations concernant les contrats de l'association ont été faites (assistance comptable, ménage...).

Entre septembre et octobre, alors que nous nous consacrons au lancement des actions et reprises de contacts auprès des partenaires, l'URPS s'est retrouvée durant plusieurs semaines sans adresse mail fonctionnelle dû à un non-paiement du nom de domaine.

Le domaine en .com, décidé par le bureau antérieur pour les messageries électroniques en remplacement du .fr, avait été acheté auprès d'une société américaine. L'adresse de contact / facturation indiquée lors de l'achat était une adresse personnelle, non URPS, d'un membre de l'ancien bureau. Les démarches pour récupérer ce nom de domaine ont donc été longues et compliquées.

Lors du second semestre 2023, l'URPS s'est toutefois positionnée, dans les limites de ses missions, sur la promotion et la défense de l'exercice libéral infirmier :

- Premièrement, en élaborant une contribution de l'URPS Infirmière relative au projet régional de santé 2023-2028 (PRS3) et en la diffusant non seulement à l'ARS mais également auprès des représentants politiques, institutionnels et acteurs régionaux de la santé.

Il nous a semblé important de porter la voix des infirmiers libéraux de notre région.

Malgré toutes les réunions préparatoires faites lors du 1^{er} semestre 2023 aucun projet de contribution n'avait été envoyée durant la période de consultation préalable au PRS,

- Deuxièmement, en défendant auprès des services de l'ARS en charge des SSIAD l'interdiction de création de nouvelles places dans les zones sur-dotées en infirmiers libéraux.

- Enfin, en relançant une communication sur tous les réseaux sociaux et en rencontrant les politiques.

Nous pensons que les autorités n'intégreront les infirmiers libéraux que si la profession et ses représentants sont visibles et présents dans un maximum de réunions et instances (réunions ARS, CRSA, CSOS, CTS, CCOPD, conseils d'administration des structures partenaires...).

Nous avons donc également repris des relations et échanges réguliers avec :

- les autres URPS (principalement médecins et sages femmes en 2023),
- les associations ou structures partenaires (IeSS, CIUS, ONCO PACA, DAC ou ARCA SUD pour n'en citer que quelques-unes),
- ainsi qu'avec les fédérations : FHF (hospitalisation publique), FHP (établissements privés) et FEHAP (établissements privés solidaires).

Sur le plan des projets, ils ont surtout été axés vers le numérique en santé avec le développement du dossier de soins infirmiers de coordination dans Azurezo et d'un outil de téléconsultation assistée, avec l'URPS ML, qui sera mis à disposition gratuitement des infirmiers libéraux. Ces deux outils devraient être lancés et fonctionnels lors du forum du 9 avril prochain.

Pour conclure, je souhaite que toutes les actions engagées en 2023 porteront leurs fruits en 2024, déjà par l'organisation d'un beau forum où nous avons la confirmation de présence de la co-responsable de la Direction du Numérique en Santé au ministère, du Docteur Lucas (ancien président de l'agence du numérique en santé) ainsi que le directeur de l'ARS et Renaud Muselier, président de la Région Sud.

Le forum sera l'occasion de présenter la nouvelle identité visuelle de notre union avec le site internet repensé, validé en assemblée plénière fin 2023. Souhaitons enfin l'adhésion des infirmiers aux outils Azurezo et à la solution EXTELIB, mais également la mise en route des prochaines actions portées par notre union dans un climat que nous espérons plus apaisé.

Merci à tous.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

**MARS
2024**



Rédaction
et mise en page

Alexis BOUCHÉ,
Directeur

Directeur de la publication

Christophe BARCELO,
Président

SOMMAIRE

L'URPS INFIRMIÈRE PACA, QU'EST-CE QUE C'EST ?	1	PAGE 3
LES ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ANNÉE 2023	2	PAGE 7
ÉTATS FINANCIERS	3	PAGE 8
NOTRE VIE INTERNE	4	PAGE 9
NOS ACTIONS	5	PAGE 11
NOS PARTENARIATS	6	PAGE 25
LE CONTRÔLE DE LA COUR DES COMPTES	7	PAGE 26

L'URPS INFIRMIÈRE PACA, QU'EST-CE QUE C'EST ?



24

C'est le nombre d'élus

5 ans

Durée du mandat

2011

Année de création de
l'URPS infirmière PACA

Depuis 2011, l'URPS infirmière PACA, association loi de 1901 créée par la loi HPST du 21 juillet 2009, agit pour valoriser le rôle et les compétences des infirmiers libéraux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

LES MISSIONS



LES ÉLECTIONS

Tous les cinq ans, 24 infirmiers libéraux exerçant en région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont élus, sur la base de listes syndicales pour siéger à l'URPS infirmière PACA.

Lors de la dernière élection de 2021, quatre syndicats ont obtenu des sièges :

- Convergence infirmière : 8 sièges
- FNI : 6 sièges
- SNIIL : 6 sièges
- INFIN'IDELS : 4 sièges

Les élections URPS permettent aux syndicats, en fonction du résultat de leur liste, d'être reconnus représentatifs au niveau national, c'est-à-dire de pouvoir notamment négocier avec l'Assurance Maladie pour l'évolution de la convention nationale des infirmiers ou encore de la NGAP.

Attention toutefois, une fois élu au sein de l'URPS, un élu représente l'ensemble des infirmiers libéraux de la région, et non son syndicat d'origine.

LES ÉLUS

DES INFIRMIERS LIBÉRAUX EN ACTIVITÉ

Tout élu doit avoir une activité d'infirmier libéral conventionnée.

Les représentants de l'URPS infirmière PACA sont donc tous des infirmiers libéraux en activité. Cela leur permet notamment de garder un contact avec le terrain pour représenter au mieux la profession.

RÔLE ET MISSIONS

- * Représentation des infirmiers libéraux de la région PACA auprès de l'ARS et de nos partenaires (GRADeS ieSS, Onco PACA-Corse, DAC ...).
- * Fixation des objectifs et orientations prioritaires.
- * Gestion de projets ...

Les élus fixent le cap de l'URPS infirmière PACA et participent au déploiement d'actions utiles aux infirmiers libéraux de la région.

COMPOSITION DE L'URPS INFIRMIÈRE PACA EN 2023

Le Bureau jusqu'au 19 juin 2023



François POULAIN
Président



Saïda MEZI
Vice-Présidente



Maxence RAPHAËL
Secrétaire général



Daniel DARQUE
Secrétaire adjoint



Élodie MANIKOWSKI
Trésorière



Haizia MOULAI
Trésorière adjointe

Le Bureau à partir du 19 juin 2023



Christophe BARCELO
Président



Christophe CHABOT
Vice-Président



Laurence ROUSSELET
Secrétaire générale



Daniel DARQUE
Secrétaire adjoint



Pierre HOYER
Trésorier



Valérie LAPIERRE
Trésorière adjointe

Les autres administrateurs



Alexandra AZZOPARDI



Jean-Michel BIDEAU



Franz BOUSSEGUI



Éric CASTELLI



Sébastien CHARTIER



Jean-Luc FERRACCI



Audrey FERRULLO



Patrick KARSENTI



Jessica LAVIGNE



Thierry MUNINI



Jean-Sébastien NIZOU



Valérie LIVET
*Administratrice jusqu'au
6 septembre 2023*



Pierrette KAISER
*Administratrice à partir du
6 septembre 2023*



LE FINANCEMENT DE L'UNION

L'URPS infirmière est financée par les infirmiers libéraux via la Contribution aux URPS (CURPS) gérée par l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS).

Le montant de la contribution est de 0,1% du chiffre d'affaires de chaque infirmier libéral et ne peut excéder 219,96€ pour 2023, soit 0,50% du montant de la valeur annuelle du plafond de la sécurité sociale actualisé chaque année.

En complément, l'URPS infirmière PACA peut conclure des conventions avec l'ARS (CPOM ...) pour financer des projets coûteux, innovants et répondants aux besoins de la région.

LE PERSONNEL ADMINISTRATIF

Début 2023, l'URPS infirmière PACA salariait une attachée de direction et une cheffe de projets. A la suite d'un arrêt maladie de la cheffe de projets (remplacée pendant 3 mois par un CDD) et d'une rupture conventionnelle ayant mené à son départ fin juillet 2023, notre association ne comprenait plus de salarié dédié à la gestion de projets.

Les élus du Bureau nouvellement installé, en accord avec l'Assemblée Générale, ont alors décidé de recruter un Directeur ou une Directrice afin de pouvoir répondre aux appels à projets, éviter les dysfonctionnements juridiques et assurer une continuité lors des changements de mandature.

Alexis BOUCHÉ, issu d'une formation en droit public et ayant déjà eu une expérience en tant que Directeur de l'URPS infirmiers Centre-Val de Loire, a rejoint l'URPS infirmière PACA le 2 novembre 2023.

LES ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ANNÉE 2023

6

Assemblées
Générales



679 194 €
de budget annuel
(CURPS)

19

réunions de
Bureau



19/06/2023
Changement de
Bureau



Recrutement
d'un directeur



Contrôle de
la Cour des
comptes



Actualisation du
Projet Régional
de Santé



De nombreux
projets initiés
ou relancés

ÉTATS FINANCIERS

2023



Produits

687 029 €



Charges

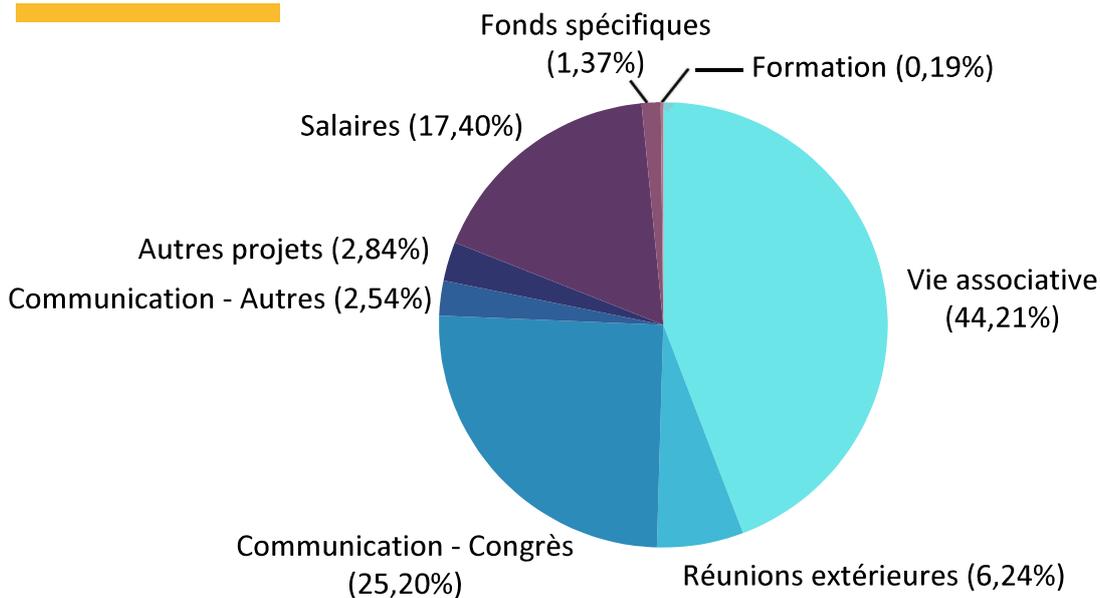
649 122 €



Résultat d'exploitation

39 062 €

LES DÉPENSES DE L'ANNÉE



Le contrôle des comptes

1

Au quotidien par le suivi comptable des dépenses avec l'appui d'un expert-comptable

2

Autant de fois qu'utile par une commission de contrôle interne composée de 4 élus non membres du Bureau

3

Une fois par an via une certification par un commissaire aux comptes externe et indépendant

NOTRE VIE INTERNE

UN COLLECTIF ACTIF ET DYNAMIQUE

6

**Assemblées
Générales**



**Des dizaines de
réunions internes**
sur la gestion de l'association,
la création et le suivi de projets ...

19

**réunions de
Bureau**

DES DIFFICULTÉS IMPORTANTES

UN CHANGEMENT DE BUREAU EN COURS DE MANDATURE

Au regard de nombreuses règles non respectées (absence de respect de la commande publique, non sollicitation de l'Assemblée Générale pour des questions relevant pourtant de sa compétence, engagement de sommes conséquentes en toute illégalité ...), une Assemblée Générale s'est réunie le 19 juin 2023 à la demande de la majorité des membres de notre Union et a déclaré démissionnaire d'office du Bureau : le Président, la Vice-Présidente, la Trésorière et la Trésorière adjointe.

Le Secrétaire général et le Secrétaire adjoint ont pour leur part démissionné de leurs fonctions de leur propre fait.

Dans la continuité, un nouveau Bureau a été élu avec pour ligne de conduite affichée une volonté de renforcer l'action de l'URPS infirmière PACA dans le respect de l'opposition et des textes régissant notre Union.

PROBLÈME INFORMATIQUES

Durant un mois et demi, le nom de domaine « urps-infirmiere-paca.com » et les adresses mails institutionnelles de notre Union se sont retrouvées bloquées du fait de difficultés techniques internes et de transmissions incomplètes d'informations.

Si le nouveau Bureau de l'URPS infirmière PACA a réagi rapidement pour trouver des solutions palliatives (création de nouvelles adresses mails ...), cette situation a tout de même impacté l'activité de notre Union : difficultés à entrer en contact avec nos partenaires, difficultés pour ces derniers de nous joindre, perte d'informations ...

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires pour leur compréhension et leur accompagnement dans cette période difficile.

Cela aura au moins permis à l'URPS infirmière PACA de renforcer sa gestion informatique interne et d'instaurer des gardes fous pour éviter toute nouvelle difficulté de la sorte.

RESTRUCTURER ET PÉRENNISER

Dès le début de sa prise de fonction, le nouveau Bureau de l'URPS infirmière PACA a souhaité moderniser, restructurer et pérenniser l'institution.

De nombreuses actions ont été menées en ce sens :

- * Poursuite de l'audit juridique réalisé par un cabinet d'avocats sur les statuts et le règlement intérieur.
- * Consultation juridique et mise en place de procédures internes visant à permettre le bon respect des règles de la commande publique. Une convention a par ailleurs été conclue avec le GRADeS ieSS, agissant en tant que centrale d'achats au titre de l'article L. 2113-2 du code la commande publique.
- * Création d'une charte graphique complète et initiation de la refonte du site internet de l'URPS infirmière PACA.
- * Amélioration des locaux de l'URPS par la recherche et la validation de devis pour la réalisation de travaux d'isolation et de changement du système de climatisation/chauffage.
- * Mise en place d'un guide interne sur les devoirs et responsabilités des élus afin de les accompagner dans leurs fonctions.
- * Renforcement de l'équipe administrative par le recrutement d'un Directeur afin de répondre aux appels à projets, éviter les dysfonctionnements ou encore assurer une continuité lors des changements de mandature.

Alexis BOUCHÉ a donc été recruté et a rejoint l'URPS infirmière PACA le 2 novembre 2023.

NOS ACTIONS



En 2023, de nombreuses actions ont été déployées sur des thèmes divers afin de toucher à l'ensemble de nos champs d'activité sur le terrain : numérique en santé, exercice coordonné, santé des soignants ...

Connaître et faire connaître ...

Les actions de l'URPS infirmière PACA permettent de mieux valoriser les compétences infirmières et de défendre l'exercice libéral !

LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

SOUTENIR UN DÉPLOIEMENT RÉGIONALISÉ DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Si 2023 a permis la participation de l'URPS infirmière PACA à la concertation sur l'élaboration de la nouvelle feuille de route nationale du numérique en santé (2023-2027) afin que nos spécificités régionales soient prises en compte, cette année a surtout été charnière dans le renforcement de nos liens avec le Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (GRADeS) Innovation e-santé Sud (ieSS).

A la suite de la fermeture de la plateforme infirmiere-paca (site de mise en relation IDEL/patient), de nos serveurs sécurisés et de l'arrêt des travaux sur le dossier de soins infirmiers par le Bureau en place de juin 2021 à juin 2023, le Bureau suivant a repris dès sa prise de fonction la voie pour aboutir à un dossier de coordination numérique au sein d'Azurezo (outil déployé par l'ieSS) et à repositionner les infirmiers libéraux au sein du portail de santé régional en PACA afin de valoriser le rôle de la profession et d'améliorer sa visibilité.

Au-delà, il résulte de cette volonté de soutenir un déploiement régionalisé du numérique en santé de nombreuses actions en lien avec l'ieSS et l'ARS PACA sur le déploiement et l'utilisation d'outils numériques : DMP, SUN-ES, e-Parcours, Via Trajectoire Grand âge ...

DES RÉSULTATS DÉJÀ VISIBLES ... ET D'AUTRES À VENIR !

Grâce à son investissement, Azurezo Discussion (sorte de WhatsApp sécurisé pour les échanges entre professionnels de santé) a été déployé et des vidéos de promotion de l'outil créées par l'ieSS afin de permettre l'adhésion du plus grand nombre à ce outil.

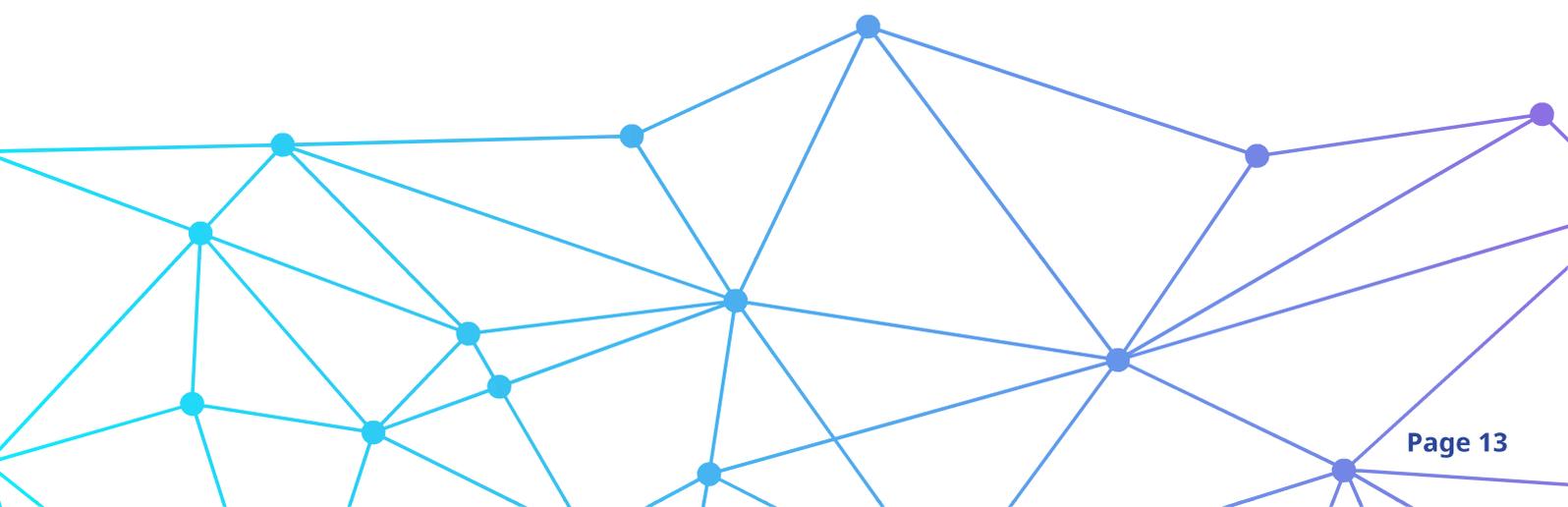
L'URPS infirmière PACA s'est également investie pour qu'une version utilisable "hors connexion" soit développée afin de permettre une bonne coordination et de lutter contre les zones blanches persistantes sur notre territoire.

Des travaux ont également été engagés pour la création d'un dossier infirmier de coordination numérique en vue d'un déploiement opérationnel en 2024.

L'URPS infirmière PACA s'est également engagée, en coopération avec l'URPS médecins libéraux (ML) PACA, sur l'adaptation de la solution Extelib afin de concrétiser l'apparition d'un module de "téléconsultation assistée" purement libéral.

En 2023, un fort travail a été engagé pour la définition d'un cahier des charges afin que ce module soit facilement utilisable sur le terrain par les IDEL et adapté à nos besoins.

L'année 2024 sera quant à elle l'année du déploiement opérationnel de ce module.





SOUTENIR L'INNOVATION NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Le numérique en santé est de plus en plus présent et touche tous les pans de notre activité, du soin au prendre soin (télésoin, téléconsultation assistée, communication et coordination ...). Afin de permettre à l'ensemble des infirmiers libéraux de la région de maîtriser les enjeux et les outils disponibles, mais aussi de se projeter sur les innovations à venir, le 9ème Forum régional de l'infirmière libérale en PACA aura pour thème "De l'IDEL à l'e-DEL : l'innovation numérique pour des infirmières connectées".

Définition du programme, réflexion sur les intervenants, premières communications ... L'URPS infirmière PACA s'engage pour que cet évènement qui aura lieu le 9 avril 2024 soit une pleine réussite !

En complément de cet évènement régional d'ampleur où ont été conviés des personnalités nationales de premier plan (Hela GHARIANI - Co-responsable de la DNS, Jacques LUCAS - Ancien Président de l'ANS ...), l'URPS infirmière PACA s'engage également dans l'innovation numérique par sa participation au Centre d'Innovation et d'Usages en Santé (CIUS) avec la co-construction d'un guide utilisateurs de télémédecine en région Sud ou encore par son soutien et son investissement dans le déploiement de solutions innovantes comme le programme ICOPE qui vise à mieux prévenir la dépendance.

SÉCURISER L'ACTIVITÉ NUMÉRIQUE DES INFIRMIERS LIBÉRAUX

Afin de sécuriser l'activité numérique des infirmiers libéraux, l'URPS infirmière PACA est entrée en contact avec Urgence Cyber, le CSIRT régional.

Ce partenariat avec un organisme nouvellement créé (2023) vise à permettre aux cabinets infirmiers de disposer de manière très concrète d'un soutien technique en cas de problème cyber (hameçonnage, fuite de données, ransomware ...).

Les échanges devraient aboutir à l'adhésion de l'URPS infirmière PACA au CSIRT en 2024 et à la promotion de cette nouvelle institution lors du 9ème Forum régional de l'infirmière libérale en PACA.

VALORISER ET DÉFENDRE L'EXERCICE LIBÉRAL

FAIRE CONNAÎTRE L'EXERCICE LIBÉRAL DÈS LA FORMATION INITIALE

L'URPS infirmière PACA s'est engagée dans la formation initiale des étudiants en soins infirmiers en intervenant au sein de plusieurs IFSI de la région afin de faire connaître l'exercice libéral et de contrebalancer une formation qui se focalise historiquement sur le monde hospitalier.

Ces interventions permettent de revenir sur de très nombreux sujets : conditions d'installation, diversité des soins, relation patient/professionnel de santé, amplitude horaire, relations interprofessionnelles, assurances, frais professionnels, subtilités du contrat de remplacement, résultat net une fois les charges déduites ...

Et ces interventions permettent aussi de revenir sur la représentation que se font les étudiants du libéral ! Il en ressort que les étudiants classent :

* Dans les avantages du libéral : honoraires, organisation libre, diversité des soins et pathologies, liberté, formation, facilité de prescription.

* Entre les deux : gestion du temps (perso et travail) et patientèle, autonomie, plus de relationnel et de lien avec la famille, vacances, intimité avec le patient.

* Dans les inconvénients : travail seul perçu comme un danger, moins de soins techniques, plus de charge de travail, horaires, matériel moins disponibles, conditions de travail (installation, hygiène, atteinte psychologique ...), déplacements et trajets importants (contraintes et retards), besoin d'une forte disponibilité avec la continuité des soins.

Par ailleurs, afin de renforcer de manière plus systémique la formation des étudiants infirmiers, l'URPS infirmière PACA s'est mobilisée au sein des Conseils Territoriaux de Santé (CTS) afin que soit revu le système Parcoursup (sans concours) pour l'entrée en IFSI.



RECONNAÎTRE LA JUSTE PLACE DES INFIRMIERS LIBÉRAUX DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ : CONTRIBUTION AU PRS

L'année 2023 a été marquée par l'actualisation du Projet Régional de Santé (PRS) qui vise à guider les actions de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour la période 2023/2028.

Afin de permettre la reconnaissance du rôle prépondérant des infirmiers libéraux dans la prise en charge des patients, faciliter celle-ci notamment à domicile, et plus largement permettre la reconnaissance des compétences des infirmiers libéraux dans toutes ses composantes (soin, prévention, prendre soin, coordination avec les professionnels de santé et autour du patient ...), l'URPS infirmière PACA a :

- * Participé aux nombreux groupes de travail collectifs existants : addictions, accompagnement des personnes en situation de handicap, réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, traitement du cancer, vieillissement de la population et maintien à domicile ...

- * Participé aux réflexions collectives en tant qu'administrateur ou représentant de la profession au sein de certaines institutions : Conseil Territorial de Santé (CTS) ...

- * Contribué de manière autonome, par écrit, avec un document de 26 pages à l'actualisation du PRS. Ont ainsi été faites 27 propositions sur les axes stratégiques suivants :

- ☞ Respecter et utiliser les compétences infirmières afin d'assurer l'accès aux soins pour tous.

- ☞ Réduire le recours aux urgences hospitalières en utilisant les compétences sous-utilisées des infirmiers libéraux.

- ☞ Accompagner le virage ambulatoire en soutenant la sphère libérale.

- ☞ Encourager une politique de prévention et promotion de la santé accessible à tous.

- ☞ Accompagner le maintien à domicile des personnes âgées et en perte d'autonomie tout au long du parcours de soins et jusqu'à la fin de vie.

- ☞ L'exercice coordonné.



L'URPS infirmière PACA représente les plus de 13700 infirmiers libéraux, IDE ou IPA, qui exercent en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Seule institution dédiée à l'exercice libéral, elle a à coeur de le promouvoir et le valoriser.

REPRÉSENTER LA PROFESSION

En tant que représentante de la profession, l'URPS infirmière PACA participe à de nombreux Conseils d'Administration (CA) ainsi qu'à des réunions institutionnelles pour :

- * Avoir la vision la plus exhaustive possible sur l'état du système de santé et les partenaires ressources afin de mener des actions pertinentes et utiles aux infirmiers libéraux.
- * Aider, accompagner et faciliter le rôle des institutions ayant des actions concernant le domaine infirmier.
- * Faire connaître et valoriser autant que possible la place des infirmiers libéraux dans le système de santé.
- * Connaître et relayer les actions et événements sur le territoire régional : journées d'action pour le mois sans tabac ...
- * Connaître les aides disponibles (pour les patients, les professionnels de santé ...).

En 2023, l'URPS infirmière PACA a notamment représenté la profession auprès des instances et institutions suivantes :





FOCUS SUR LA CRSA ET LA SANTÉ ENVIRONNEMENT

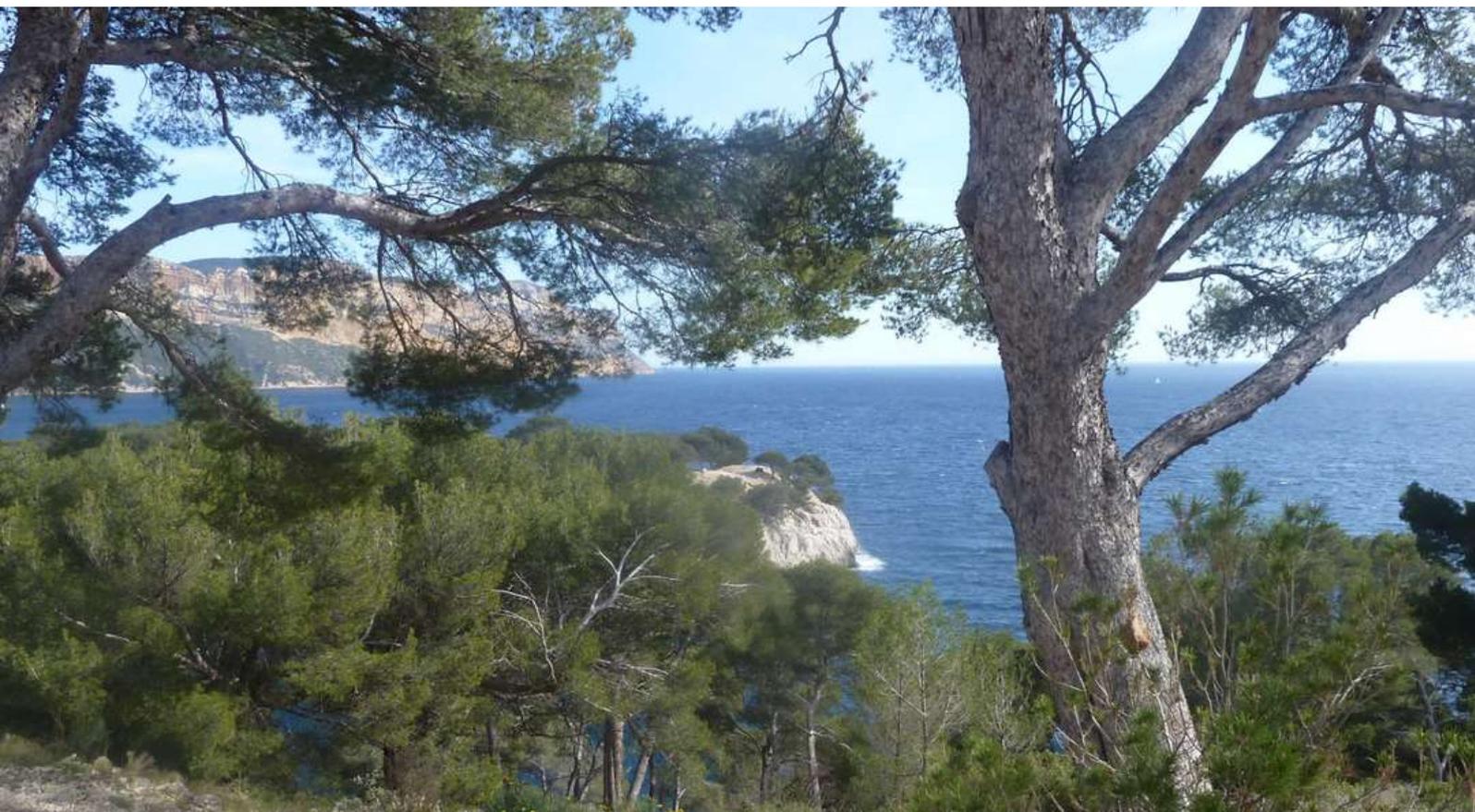
Au sein de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), l'URPS infirmière PACA a eu l'occasion de travailler sur la santé environnement dans le cadre de l'élaboration du Plan Régional Santé Environnement (PRSE).

Alors que la santé est encore trop souvent pensée en vase clos, la CRSA et l'URPS infirmière PACA ont partagé la volonté de passer dans une logique de « One Health » qui invite à traiter les questions de santé de manière unitaire, c'est-à-dire en prenant en compte la santé humaine, animale et des écosystèmes indistinctement.

Il résulte de cette volonté une réflexion autour d'actions visant à permettre aux professionnels de santé d'avoir accès aux informations utiles afin de pouvoir modifier leurs pratiques et sensibiliser les patients, ce dernier point étant particulièrement à prendre en compte pour les infirmiers libéraux puisqu'ils voient les patients à domicile. Ils peuvent donc être porteurs de bonnes pratiques s'ils ont accès à l'information.

Au-delà, la prise en compte de l'environnement, par exemple via le prisme de l'environnement urbain ou encore de l'aménagement urbain durable deviennent une nécessité puisque les infirmiers libéraux se déplacent quotidiennement voire pluri-quotidiennement au domicile de leur patients.

Représenter la profession et s'engager pour un meilleur système de santé, c'est aussi oeuvrer à une meilleure prise en compte de la santé environnement.



L'EXERCICE COORDONNÉ



L'URPS infirmière PACA s'engage dans le déploiement de l'exercice coordonné afin que les projets portés soient en accord avec les besoins des territoires, des patients mais aussi reste en accord avec les valeurs de l'exercice libéral.

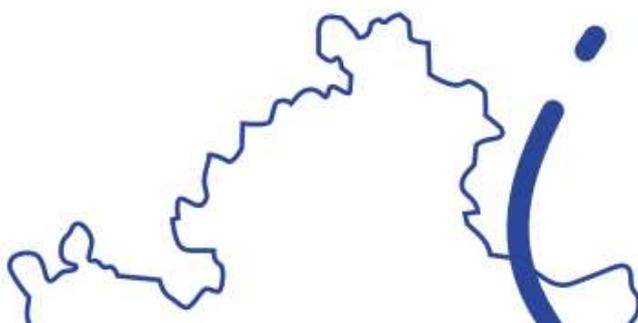
DÉVELOPPER L'EXERCICE COORDONNÉ EN RÉGION PACA

L'exercice coordonné est un axe de travail historique de l'URPS infirmière PACA. Apprendre à mieux travailler ensemble pour améliorer les parcours de santé des patients en valorisant le rôle et les compétences de chacun est une nécessité.

Mais la préservation de ce qui fonde l'exercice libéral en est une également !

Afin de pouvoir accompagner le déploiement des structures d'exercice coordonné (ESP, MSP, CPTS), l'URPS infirmière PACA identifie les freins et leviers existants et :

- * Participe aux CCOPD départementales :
 - ☞ Point sur le maillage territorial et sur l'avancée des projets existants.
 - ☞ Accompagnement au déploiement en aidant les porteurs de projets à adapter tant leur territoire d'action, leur équipe ou leur projet de santé à la situation locale.
- * Participe au comité régional sur les CPTS en lien avec l'Assurance Maladie et l'Agence Régionale de Santé.
- * Participe à la mise en place d'un accompagnement des CPTS dans le déploiement de leurs nouvelles missions : gestion des crises sanitaires graves ...



PÉRENNISER L'EXERCICE COORDONNÉ

Afin de créer du collectif, permettre la pérennisation, la montée en compétence au sein des structures d'exercice coordonné et leur autonomisation, l'URPS infirmière PACA soutient la formation PACTE (déployée en coopération avec l'EHEESP) en tant que membre du Comité pédagogique de cette formation.

Plusieurs séminaires de formation ont ainsi pu être déployés pour les membres dirigeants des MSP, CPTS et centres de santé :

- * Prise de fonction.
- * Gestion de projet et implication des acteurs.
- * Gouvernance des CPTS.
- * Démarche qualité.
- * Dialogue de gestion.
- * Dynamique collective.
- * Gestion budgétaire ...

PRENDRE SOIN DES SOIGNANTS

Haizia MOULAI, élue de l'URPS infirmière PACA est également co-coordinatrice de Med'aide, un dispositif régional inter-URPS qui œuvre pour sensibiliser les confrères aux signes et facteurs de risque de l'épuisement professionnel.



Med'Aide est un dispositif régional inter-URPS créé par l'URPS Médecins Libéraux (ML) PACA et soutenu par l'URPS infirmière PACA qui œuvre pour sensibiliser les professionnels de santé libéraux aux signes et facteurs de risque de l'épuisement professionnel.

Haizia MOULAI, élue de l'URPS infirmière PACA et co-coordinatrice de Med'aide, œuvre au bon déploiement des actions utiles aux soignants dans le cadre de ce dispositif :

- * Formation de guetteurs-veilleurs.
- * Actions pour mieux vivre son activité libérale et exercer en conformité avec ses valeurs : actions sur les enjeux écologiques (achats responsables, démarche d'éco-prescription, gestion des déchets) ...
- * Actions pour favoriser le relationnel au sein du cabinet.

En 2023, dans une optique de rationalisation de ses dépenses, le projet Med'Aide étant rattaché à l'URPS ML tout en profitant d'un CPOM accordé par l'ARS, l'URPS infirmière PACA a décidé de suspendre l'indemnisation d'Haizia MOULAI au titre de notre URPS afin que celle-ci soit prise en charge par les fonds utiles du CPOM.

COMMUNICATION : UNE ANNÉE DE CHANGEMENT !

UN OBJECTIF : INFORMER LES INFIRMIERS LIBÉRAUX

Site internet, réseaux sociaux, communications papiers, évènements ...

L'URPS infirmière PACA a toujours considéré la communication comme une de ses actions fortes afin de permettre aux infirmiers libéraux de suivre tant l'actualité régionale que celle relative à l'évolution de la profession (pratiques, compétences, organisation ...).

2023 a été une année particulière concernant les publications numériques de notre institution ...

Le Bureau en place jusqu'en juin 2023 avait très largement axé la communication de l'URPS infirmière PACA sur les réseaux sociaux, délaissant par là même notre site internet. Ont ainsi été publiés, très majoritairement sur Facebook et LinkedIn :

- * Des informations sur la tenue de conférences, webinaires, ou encore de formations.
- * Des informations sur certains dispositifs régionaux comme Med'Aide.
- * Des messages d'informations sur les journées nationales ou mondiales (autisme, endométriose, sclérose en plaques, cancers ...)
- * Quelques informations sur l'évolution de la profession (entrée en vigueur des avenants à la convention nationale des infirmiers libéraux ...).

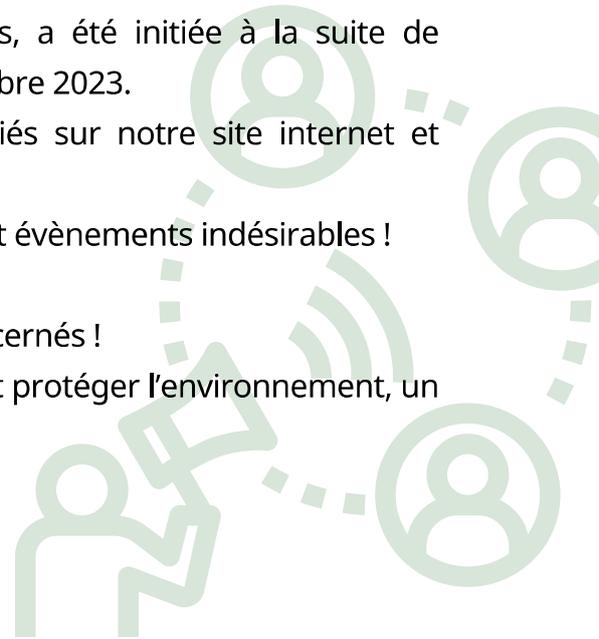
Toutefois, force est de constater que l'URPS infirmière PACA, loin de faire un travail d'analyse, servait très largement de relai pour le partage d'informations extérieures (Assurance Maladie, GRADeS ieSS, OMS ...).

Face à cette situation, le nouveau Bureau élu en juin 2023 a redéfinie une stratégie de communication utile à la profession, basé sur le site internet de l'URPS infirmière PACA et avec un contenu travaillé, personnalisé en vue de la publication de véritables articles.

Cette nouvelle communication, avec les outils existants, a été initiée à la suite de l'arrivée du Directeur de l'URPS infirmière PACA en novembre 2023.

C'est ainsi qu'en deux mois, sept articles ont été publiés sur notre site internet et diffusés sur nos réseaux sociaux :

- * Vaccination contre les virus HPV : limitons les risques et évènements indésirables !
- * Vaccination antigrippale, les IDEL engagés !
- * Évènements indésirables associés aux soins : tous concernés !
- * Sécuriser le circuit du médicament, réduire les coûts et protéger l'environnement, un rôle des IDEL à renforcer



- * Les dispositifs d'écoute, d'accompagnement et de soutien aux infirmiers libéraux
- * Certificats de décès par les infirmiers libéraux : le compte n'y est pas !
- * Télésanté, télémédecine, télésoin ... De quoi parle-t-on ?

En résumé, des thèmes touchant tous les pans de l'activité infirmière et de l'exercice libéral afin de vous tenir informés des évolutions et enjeux de notre profession !

Enfin, si un travail de fond a été engagé fin 2023, celui-ci reste à concrétiser (actualisation des différentes pages du site internet ...) et un travail sur la forme (refonte du site internet, mise à jour des maquettes pour les communications papiers) devra avoir lieu durant l'année 2024.

A ce titre, la rédaction d'un cahier des charges pour la refonte du site internet et la recherche du prestataire adéquat a été entamée.

ASSURER LA MEILLEURE DIFFUSION POSSIBLE DE NOS COMMUNICATIONS

Afin d'assurer la meilleure diffusion possible de ses communications et pouvoir entrer en contact avec l'ensemble des infirmiers libéraux représentés par l'URPS infirmière PACA, le Bureau de notre institution élu en juin 2023 a réalisé les démarches administratives auprès de l'Agence nationale du Numérique en Santé pour obtenir, dans le respect du RGPD, une liste de diffusion la plus complète possible.

Après plusieurs semaines de démarches, l'URPS infirmière PACA aura finalement obtenu l'agrément de l'ANS.

Aussi, afin de sécuriser le fichier obtenu, son traitement et les données qu'il contient, une coopération avec le GRADeS ieSS a été instaurée.

L'URPS infirmière PACA pourra donc communiquer avec ses mandants dans les meilleures conditions possibles en 2024, et cela de manière sécurisée !



FORUM RÉGIONAL : UN PAS EN ARRIÈRE, DEUX PAS EN AVANT !

Presque chaque année depuis sa création, l'URPS infirmière PACA organise une journée régionale (nommée Forum ou Congrès selon les éditions) dédiée aux infirmiers libéraux. Le Bureau en place jusqu'à juin 2023 avait initié l'organisation de cette journée régionale et projetait de la concrétiser les 29 et 30 septembre 2023.

Toutefois, à la suite du changement de Bureau, de nombreuses irrégularités décelées ont en urgence et par nécessité menées à son annulation : engagement de sommes financières conséquentes sans respect de la commande publique, nombreuses irrégularités juridiques, non respect des statuts et règlement intérieur par l'ancien Bureau ...

Si l'édition 2023 a donc été annulée (avec des coûts notamment financiers importants pour l'URPS infirmière PACA) et a nécessité la mise en place de procédures juridiques lourdes, le Bureau élu en juin 2023 a souhaité relancer un travail, dans le respect des règles établies, pour concrétiser en avril 2024 la 9ème édition du Forum régional de l'infirmière libérale en PACA.

Recherche de prestataire, de salle, définition du thème, instauration d'un comité de pilotage dédié à cet évènement ... Le travail des élus et du personnel administratif de l'URPS infirmière PACA a été important !

ET PLEIN D'AUTRES ACTIONS ...

PÉNURIES DE CARBURANTS

Face aux pénuries de carburants qui se sont faites ressentir sur l'ensemble du territoire régional en mars 2023, l'URPS infirmière PACA s'est mobilisée en coopération avec les Ordres départementaux et interdépartementaux des infirmiers pour alerter les pouvoirs publics et que les infirmiers libéraux soient reconnus comme public prioritaire pour l'accès aux stations-services.

Notre institution a ensuite relayé sur ses réseaux sociaux la liste des stations-services où une priorité était offerte aux infirmiers libéraux afin de vous permettre d'assurer au mieux la continuité des soins, y compris aux domiciles de vos patients.





SANTÉ ET ADDICTIONS

En complément d'actions thématiques (formation au sevrage tabagique ...) parfois interprofessionnelles, l'URPS infirmière PACA agit en tant que membre du CA de l'Association Régionale de Coordination en Addictologie de la région Sud (ARCA Sud) qui a pour objectif d'aider les patients à vivre avec les addictions pour faciliter leur quotidien et celui de leur entourage.

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Tout au long de l'année, l'URPS infirmière PACA a participé à des réunions et actions sur la prévention et promotion de la santé :

- * Participation à des réunions de préparation du mois sans tabac.
- * Coopérations avec l'association Vers Marseille sans SIDA et sans hépatites.
- * Participation à la soirée ASLP/COREVIH POC : Vaccins anti-VIH et anti-SARS-CoV2 - Regards croisés.
- * Participation à des réunions d'information sur la mise en place du bilan prévention (cotations, durée, attentes, traçabilité ...) pour permettre le meilleur déploiement possible de ces bilans sur le terrain et valoriser le rôle et les compétences des infirmiers libéraux.
- * Participation aux comités de pilotages externes sur la vaccination (HPV ...) ou encore sur la semaine européenne de la vaccination ...

SOUTIEN À DES EXPÉRIMENTATIONS INNOVANTES

L'URPS infirmière PACA participe au déploiement des expérimentations CAIRE 13 (prise en charge des cancers) et OPTIM'IC (Optimisation du parcours de soins du patient insuffisant cardiaque).

Au-delà, notre Union s'est investie avec l'Hôpital Saint-Joseph de Marseille par sa participation au webinaire de retour d'expérience « Quelles mesures cliniques, organisationnelles et digitales peuvent-elles être mises en place dans un service de cardiologie et sur le territoire ? »

L'objectif était de mieux prendre en charge l'insuffisance cardiaque, améliorer le lien ville-hôpital et les parcours des patients tout en s'interrogeant sur le rôle de chacun (IDE, IPA ...).

PARTICIPATION À DES PROJETS TEMPORAIRES MAIS NON MOINS IMPORTANTS

Marseille en grand

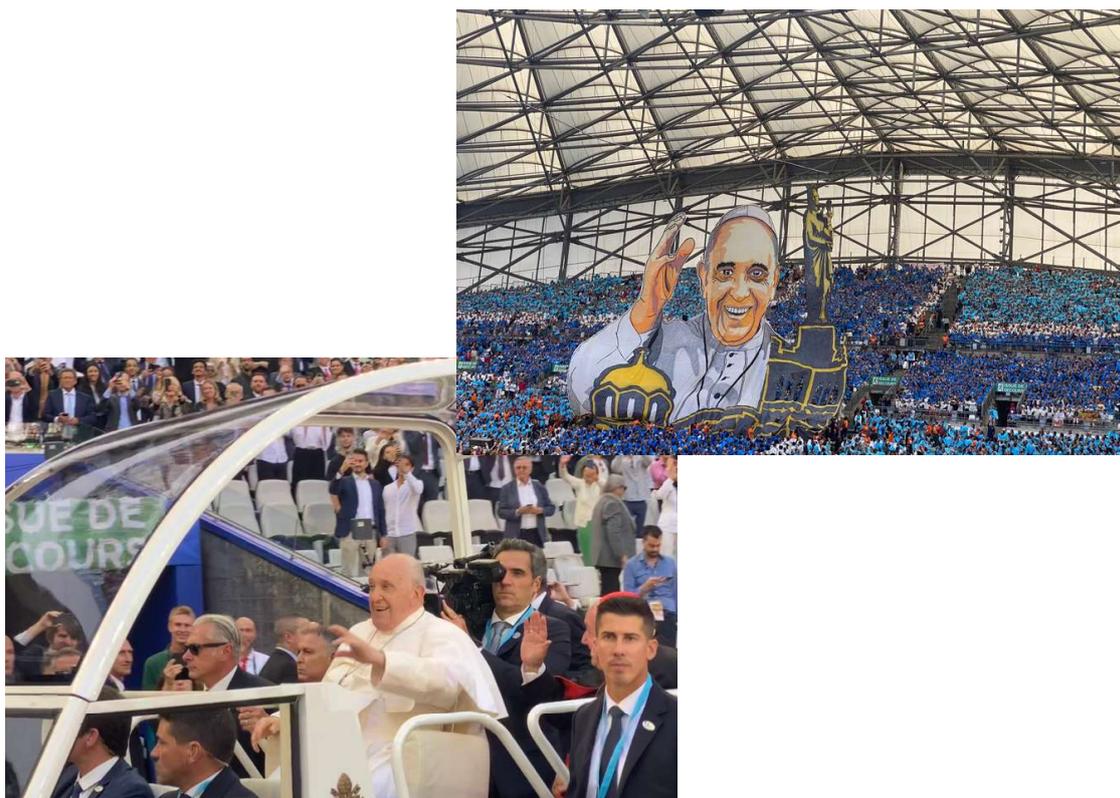
L'URPS infirmière PACA participe au comité de pilotage de l'axe santé du plan Marseille en Grand. Cet axe comprend plusieurs volets (à noter : le plan de modernisation de l'AP-HM a fait l'objet d'un suivi distinct) dont :

- * L'accès aux soins de proximité, notamment pour développer l'offre de santé et favoriser l'accès aux soins des habitants des quartiers nord.
- * L'attractivité des professionnels de santé : identification des besoins, des freins (manque de cartographie, de données ...) et des leviers.

Il en ressort notamment que l'offre disponible sur le territoire est trop peu connue et qu'il convient de renforcer le partage d'informations ainsi que la collaboration pour de meilleures prises en charge.

Venue du pape à Marseille

L'URPS infirmière PACA s'est engagée pour l'organisation de la venue du pape à Marseille. Évènement d'ampleur en terme de personnes réunies et de sécurisation nécessaire (accessibilité des rues, stationnement ...), l'objectif pour notre URPS était de permettre la meilleure adaptation possible des décisions prises par les pouvoirs publics avec la prise en compte des besoins des soignants libéraux notamment pour permettre aux IDEL d'accéder aux domiciles de leurs patients sans difficulté et d'assurer la continuité des soins.



NOS PARTENARIATS



L'URPS infirmière PACA porte la voix des infirmiers libéraux.
Elle s'engage à travailler avec l'ensemble des acteurs souhaitant mieux connaître et prendre en considération le rôle et les compétences des infirmiers libéraux.

Participation à des événements locaux, création de lien ville-hôpital ...

Votre URPS met tout en place, avec ses partenaires, pour réfléchir de manière collective à l'évolution du système de santé et à l'évolution de nos pratiques.

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



LE CONTRÔLE DE LA COUR DES COMPTES

CONTEXTE

La Cour des comptes est la plus haute juridiction financière française. Elle s'assure du bon emploi de l'argent public et en informe les citoyens, tant par sa fonction juridictionnelle que par sa fonction de conseil au titre de laquelle elle produit des rapports.

En 2023, l'URPS infirmière PACA a été informée du lancement de travaux par la Cour des comptes en vue de la production d'un rapport sur les URPS qui sera publié début 2024.

UN FORT INVESTISSEMENT

Afin de permettre à la Cour des comptes de réaliser au mieux sa mission et de formuler des recommandations en adéquation avec la réalité sur le terrain, élus et personnel administratif de l'URPS infirmière PACA se sont fortement mobilisés tout au long de l'année : production de documents, recherche d'archives, explications de procédures, échanges contradictoires au cours de l'instruction avec les magistrats de la Cour des comptes ...

Une fois le pré-rapport fourni, les élus de l'URPS infirmière PACA ont souhaité formuler de nouveaux retours et ont demandé à ce que certains points figurent explicitement dans le rapport final afin de lever tous les doutes pouvant exister : application des règles de la commande publique aux URPS ...

CONCLUSION

L'URPS infirmière PACA considère que l'étude de la Cour des comptes sur les URPS et le rapport qui en découlera sont une véritable opportunité pour notre Union qui s'est investie en transparence afin de pouvoir améliorer ses procédures internes et sécuriser son activité tant administrative que financière.

Le rapport qui sera publié en 2024 sera ainsi étudié avec minutie ce qui nous permettra de poursuivre l'effort entamé de restructuration de notre Union.



RAPPORT FINANCIER 2023

MARS 2024

Pierre HOYER, Trésorier
Valérie LAPIERRE, Trésorière adjointe

RAPPORT FINANCIER 2023

Par Pierre HOYER Trésorier
Et Valérie LAPIERRE Trésorière-adjoint

Présentation des comptes des UPRS Infirmière PACA

Les comptes annuels se caractérisent avec un total du bilan s'élevant à 1 332 872 €.

Le produit d'exploitation de cette année est de 687 029 €.

L'année présente un résultat net comptable de 39 062 €.

Le bilan actif présente un actif immobilisé d'un montant de 271 182 € et un actif circulant d'un montant de 1 218 564 € soit cela fait un total actif de 1 489 746 €.

Le bilan passif présente des fonds propres pour un montant de 1 028 025 €, des fonds dédiés pour un montant de 35 702 €, des provisions pour un montant de 164 048€ et un compte dette d'un montant de 105 096 € soit un total passif de 1 332 872 €.

Dans les provisions se trouve le dossier en cours de litige avec la SAS Konnekt. D'un point de vue comptable, nous sommes dans l'incapacité d'affecter les sommes engagées à une dépense. Les virements faits à cette société ont été effectués selon un échéancier qui ne précise aucunement les montants engagés par cette société pour notre association. De plus, nous n'avons aucune facture correspondant aux sommes versées à cette société par l'URPS. Par ailleurs, la SAS Konnekt ne nous a pas fourni de suivi des inscriptions, des encaissements et dépenses relatifs à cet évènement. Une action juridique est en cours avec le concours d'un avocat.

Les principales dépenses de notre association cette année sont :

Les défraiements des administrateurs, les salaires, les frais de fonctionnement et communications, les sommes « versées » pour le Congrès 2023.

On observe une augmentation de l'ACOSS de 8 635 €, en effet elle a un montant brut avant frais de gestion de 679 193 €. Après soustraction des frais de gestion (d'un montant de 3 396 €), l'ACOSS est de 675 798 €.

Les disponibilités de l'association en date du 31/12/2023 sont de 76 048 € sur un livret, 87 254€ sur un autre livret, 56 287 € sur un premier compte, 634 701 € sur le 2^{ème} compte, 100 000 € sur le 3^{ème} et 94 306 € sur le dernier. Notre union possède donc quatre comptes et deux livrets et dispose d'une caisse de 97 €.

Compte de résultats

Les produits de l'association cette année se décomposent de la façon suivante : Le plus important est la perception de l'ACOSS d'un montant de 679 193 €, la reprise du fond dédié d'un montant de 5 000 €, la reprise d'amortissement de 2 779 € et un résultat financier 57 €.

D'un autre côté, les charges de l'association se décomposent : frais de personnel d'un montant de 111 422 €, indemnités administrateurs pour un montant de 207 064 €, frais de déplacement des administrateurs, parkings et péages représentant 27 264 €, frais de fonctionnement et communication d'un montant de 144 524 €, dotations aux provisions de 139 048 €, amortissements pour un montant de 15 070 €, les autres charges étant de 4 730 €.

Les fonds dédiés pour l'année 2022 étaient composés des 5 000 € pour l'info qui ont été réintégrés en 2023. Il ne reste donc que le fond dédié pour un montant de 35 702 € concernant les CPTS.

INDEMNITES ADMINISTRATEURS en 2023

NOMS	INDEMNITEES	PEAGES ET PARKING	IK	TOTAL
AZZOPARDI	652	0	36	688
BARCELO	32783	172	2692	35647
BIDEAU	4785	142	896	5823
BOUSSEGUI	1235	90	527	1852
CASTELLI	617	0	86	703
CHABOT	12657	0	3499	16156
CHARTIER	1389	6	62	1457
DARQUE	17750	0	962	18712
FERRACCI	2680	0	286	2966
FERULLO	154	0	41	195
HOYER	20373	56	1463	21892
KAISER	463	0	0	463
KARSENTI	1698	10	194	1902
LAPIERRE	6791	216	2435	9442
LAVIGNE	2778	0	83	2861
MANIKOWSKI	20754	632	6417	27803
MEZI	11422	0	0	11422
MOULAI	5865	0	124	5989
MUNINI	2470	0	789	3259
NIZOU	2336	0	209	2545
POLETTI	463	0	0	463
POULAIN	29172	91	2438	31701
RAPHAEL	23149	50	1051	24250
ROUSSELET- DOUCET	4628	147	1362	6137
TOTAL				234328

Analyse des indemnités en analytique

Alexandra AZZOPARDI :

AG (100%) Cours des comptes (0%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (0%) Gestion Urps (0%) CAC (0%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) Gestion financière (0%) DAC/PTA-MAIA (0%) Tension Hospitalière (0%) PRS (0%) Rugby-JO (0%) CCOP-D (0%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (0%) CA-AG (0%) Système informatique Grades E-santé (0%) Réunion politique (0%) Réunion ARS (0%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (0%) Projet interpro Urps (0%) Parcours de soins (0%) Vaccination (0%) HPV (0%) Association prévention (0%) Divers (0%) Structure d'exercice coordonnée (0%) Astreinte APHM-EHPAD (0%) Soins non programmés (0%) Congrès (0%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (0%) IFSI (0%).

Christophe BARCELO :

AG (4%) Cours des comptes (1%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (7%) Gestion Urps (47%) CAC (0%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) Gestion financière (2%) DAC/PTA-MAIA (0%) Tension Hospitalière (0%) PRS (2%) Rugby-JO (0%) CCOP-D (1%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (1%) CA-AG (0%) Système informatique Grades E-santé (10%) Réunion politique (1%) Réunion ARS (4%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (0%) Projet interpro Urps (3%) Parcours de soins (1%) Vaccination (0%) HPV (1%) Association prévention (0%) Divers (2%) Structure d'exercice coordonnée (1%) Astreinte APHM-EHPAD (0%) Soins non programmés (1%) Congrès (5%) Mails (1%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (0%) IFSI (0%).

Jean-Michel BIDEAU :

AG (37%) Cours des comptes (0%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (0%) Gestion Urps (7%) CAC (17%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) Gestion financière (7%) DAC/PTA-MAIA (0%) Tension Hospitalière (0%) PRS (0%) Rugby-JO (0%) CCOP-D (3%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (7%) CA-AG (0%) Système informatique Grades E-santé (0%) Réunion politique (0%) Réunion ARS (0%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (0%) Projet interpro Urps (0%) Parcours de soins (0%) Vaccination (0%) HPV (0%) Association prévention (0%) Divers (0%) Structure d'exercice coordonnée (3%) Astreinte APHM-EHPAD (0%) Soins non programmés (0%) Congrès (20%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (0%) IFSI (0%).

Franz BOUSSEGUI :

AG (50%) Cours des comptes (0%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (0%) Gestion Urps (0%) CAC (0%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) Gestion financière (0%) DAC/PTA-MAIA (0%) Tension Hospitalière (0%) PRS (0%) Rugby-JO (0%) CCOP-D (0%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (0%) CA-AG (0%) Système informatique Grades E-santé (0%) Réunion politique (13%) Réunion ARS (0%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (0%) Projet interpro Urps (0%) Parcours de soins (0%) Vaccination (25%) HPV (0%) Association prévention (0%) Divers (0%) Structure d'exercice coordonnée (0%) Astreinte APHM-EHPAD (0%) Soins non programmés (0%) Congrès (13%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (0%) IFSI (0%).

Eric CASTELLI :

AG (100%) Cours des comptes (0%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (0%) Gestion Urps (0%) Gestion financière (0%) CAC (0%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) DAC/PTA-MAIA (0%) Tension Hospitalière (0%) PRS (0%) Rugby-JO (0%) CCOP-D (0%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (0%) CA-AG (0%) Système informatique Grades E-santé (0%) Réunion politique (0%) Réunion ARS (0%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (0%) Projet interpro Urps (0%) Parcours de soins (0%) Vaccination (0%) HPV (0%) Association prévention (0%) Divers (0%) Structure d'exercice coordonnée (0%) Astreinte APHM-EHPAD (0%) Soins non programmés (0%) Congrès (0%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (0%) IFSI (0%).

Christophe CHABOT :

AG (11%) Cours des comptes (6%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (10%) Gestion Urps (12%) Gestion financière (9%) CAC (0%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) DAC/PTA-MAIA (1%) Tension Hospitalière (0%) PRS (0%) Rugby-JO (0%) CCOP-D (0%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (1%) CA-AG (2%) Système informatique Grades E-santé (31%) Réunion politique (0%) Réunion ARS (1%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (1%) Projet interpro Urps (6%) Parcours de soins (0%) Vaccination (0%) HPV (0%) Association prévention (0%) Divers (0%) Structure d'exercice coordonnée (0%) Astreinte APHM-EHPAD (0%) Soins non programmés (2%) Congrès (5%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (0%) IFSI (0%).

Sébastien CHARTIER :

AG (88%) Cours des comptes (0%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (0%) Gestion Urps (0%) CAC (0%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) Gestion financière (0%) DAC/PTA-MAIA (0%) Tension Hospitalière (0%) PRS (0%) Rugby-JO (0%) CCOP-D (0%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (0%) CA-AG (0%) Système informatique Grades E-santé (0%) Réunion politique (0%) Réunion ARS (0%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (0%) Projet interpro Urps (0%) Parcours de soins (0%) Vaccination (0%) HPV (0%) Association prévention (0%) Divers (0%) Structure d'exercice coordonnée (0%) Astreinte APHM-EHPAD (0%) Soins non programmés (0%) Congrès (22%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (0%) IFSI (0%).

Daniel DARQUE :

AG (52%) Cours des comptes (0%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (0%) Gestion Urps (29%) CAC (0%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) Gestion financière (0%) DAC/PTA-MAIA (0%) Tension Hospitalière (0%) PRS (0%) Rugby-JO (0%) CCOP-D (0%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (0%) CA-AG (0%) Système informatique Grades E-santé (0%) Réunion politique (0%) Réunion ARS (0%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (0%) Projet interpro Urps (0%) Parcours de soins (0%) Vaccination (0%) HPV (0%) Association prévention (0%) Divers (8%) Structure d'exercice coordonnée (0%) Astreinte APHM-EHPAD (0%) Soins non programmés (0%) Congrès (12%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (0%) IFSI (0%).

Jean-Luc FERRACCI :

AG (37%) Cours des comptes (0%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (0%) Gestion Urps (7%) CAC (17%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) Gestion financière (7%) DAC/PTA-MAIA (0%) Tension Hospitalière (0%) PRS (0%) Rugby-JO (0%) CCOP-D (3%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (7%) CA-AG (0%) Système informatique Grades E-santé (0%) Réunion politique (0%) Réunion ARS (0%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (0%) Projet interpro Urps (0%) Parcours de soins (0%) Vaccination (0%) HPV (0%) Association prévention (0%) Divers (0%) Structure d'exercice coordonnée (3%) Astreinte APHM-EHPAD (0%) Soins non programmés (0%) Congrès (20%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (0%) IFSI (0%).

Audrey FERULLO :

AG (100%) Cours des comptes (0%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (0%) Gestion Urps (0%) CAC (0%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) Gestion financière (0%) DAC/PTA-MAIA (0%) Tension Hospitalière (0%) PRS (0%) Rugby-JO (0%) CCOP-D (0%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (0%) CA-AG (0%) Système informatique Grades E-santé (0%) Réunion politique (0%) Réunion ARS (0%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (0%) Projet interpro Urps (0%) Parcours de soins (0%) Vaccination (0%) HPV (0%) Association prévention (0%) Divers (0%) Structure d'exercice coordonnée (0%) Astreinte APHM-EHPAD (0%) Soin non programmés (0%) Congrès (0%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (0%) IFSI (0%).

Pierre-Emmanuel HOYER :

AG (8%) Cours des comptes (5%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (8%) Gestion Urps (15%) CAC (5%) Coordination (0%) Gestion NDF (2%) Gestion financière (17%) DAC/PTA-MAIA (1%) Tension Hospitalière (0%) PRS (1%) Rugby-JO (0%) CCOP-D (0%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (0%) CA-AG (1%) Système informatique Grades E-santé (11%) Réunion politique (1%) Réunion ARS (3%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (5%) Projet interpro Urps (2%) Parcours de soins (0%) Vaccination (0%) HPV (0%) Association prévention (0%) Divers (2%) Structure d'exercice coordonnée (0%) Astreinte APHM-EHPAD (0%) Soin non programmés (1%) Congrès (8%) Mails (2%) Newsletters (1%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (0%) IFSI (0%).

Pierrette KAISER :

AG (0%) Cours des comptes (0%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (0%) Gestion Urps (0%) CAC (0%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) Gestion financière (0%) DAC/PTA-MAIA (0%) Tension Hospitalière (0%) PRS (0%) Rugby-JO (0%) CCOP-D (0%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (0%) CA-AG (0%) Système informatique Grades E-santé (0%) Réunion politique (0%) Réunion ARS (0%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (0%) Projet interpro Urps (0%) Parcours de soins (0%) Vaccination (0%) HPV (0%) Association prévention (0%) Divers (0%) Structure d'exercice coordonnée (0%) Astreinte APHM-EHPAD (0%) Soin non programmés (0%) congrès (100%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (0%) IFSI (0%).

Patrick KARSENTI :

AG (100%) Cours des comptes (0%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (0%) Gestion Urps (0%) CAC (0%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) Gestion financière (0%) DAC/PTA-MAIA (0%) Tension Hospitalière (0%) PRS (0%) Rugby-JO (0%) CCOP-D (0%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (0%) CA-AG (0%) Système informatique Grades E-santé (0%) Réunion politique (0%) Réunion ARS (0%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (0%) Projet interpro Urps (0%) Parcours de soins (0%) Vaccination (0%) HPV (0%) Association prévention (0%) Divers (0%) Structure d'exercice coordonnée (0%) Astreinte APHM-EHPAD (0%) Soins non programmés (0%) congrès (0%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (0%) IFSI (0%).

Valérie LAPIERRE :

AG (14%) Cours des comptes (0%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (61%) Gestion Urps (2%) CAC (0%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) Gestion financière (2%) DAC/PTA-MAIA (0%) Tension Hospitalière (0%) PRS (0%) Rugby-JO (0%) CCOP-D (0%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (0%) CA-AG (2%) Système informatique Grades E-santé (0%) Réunion politique (0%) Réunion ARS (0%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (7%) Projet interpro Urps (2%) Parcours de soins (2%) Vaccination (0%) HPV (0%) Association prévention (0%) Divers (0%) Structure d'exercice coordonnée (0%) Astreinte APHM-EHPAD (0%) Soins non programmés (2%) congrès (5%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (0%) IFSI (0%).

Jessica LAVIGNE :

AG (22%) Cours des comptes (0%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (0%) Gestion Urps (0%) Gestion financière (0%) CAC (0%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) DAC/PTA-MAIA (0%) Tension Hospitalière (0%) PRS (0%) Rugby-JO (0%) CCOP-D (0%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (0%) CA-AG (0%) Système informatique Grades E-santé (0%) Réunion politique (0%) Réunion ARS (0%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (22%) Projet interpro Urps (0%) Parcours de soins (0%) Vaccination (0%) HPV (17%) Association prévention (0%) Divers (0%) Structure d'exercice coordonnée (0%) Astreinte APHM-EHPAD (0%) Soins non programmés (0%) congrès (22%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (0%) IFSI (17%).

Elodie MANIKOWSKI :

AG (5%) Cours des comptes (5%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (7%) Gestion Urps (54%) CAC (0%) Coordination (1%) Gestion NDF (0%) Gestion financière (6%) DAC/PTA-MAIA (0%) Tension Hospitalière (0%) PRS (3%) Rugby-JO (0%) CCOP-D (1%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (1%) CA-AG (1%) Système informatique Grades E-santé (1%) Réunion politique (0%) Réunion ARS (1%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (3%) Projet interpro Urps (1%) Parcours de soins (0%) Vaccination (0%) HPV (0%) Association prévention (1%) Divers (1%) Structure d'exercice coordonnée (0%) Astreinte APHM-EHPAD (1%) Soin non programmés (1%) Congrès (3%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (1%) Mois sans tabac (1%) CPOM (1%) IFSI (1%).

Saida MEZI :

AG (11%) Cours des comptes (19%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (12%) Gestion Urps (15%) CAC (0%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) Gestion financière (0%) DAC/PTA-MAIA (0%) Tension Hospitalière (0%) PRS (9%) Rugby-JO (3%) CCOP-D (3%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (3%) CA-AG (4%) Système informatique Grades E-santé (0%) Réunion politique (0%) Réunion ARS (1%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (0%) Projet interpro Urps (1%) Parcours de soins (1%) Vaccination (0%) HPV (0%) Association prévention (1%) Divers (0%) Structure d'exercice coordonnée (1%) Astreinte APHM-EHPAD (3%) Soin non programmés (4%) congrès (7%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (1%) IFSI (0%).

Haizia MOULAI :

AG (11%) Cours des comptes (5%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (27%) Gestion Urps (19%) CAC (0%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) Gestion financière (0%) DAC/PTA-MAIA (0%) Tension Hospitalière (0%) PRS (5%) Rugby-JO (3%) CCOP-D (0%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (0%) CA-AG (0%) Système informatique Grades E-santé (0%) Réunion politique (3%) Réunion ARS (0%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (0%) Projet interpro Urps (16%) Parcours de soins (0%) Vaccination (3%) HPV (0%) Association prévention (3%) Divers (0%) Structure d'exercice coordonnée (0%) Astreinte APHM-EHPAD (0%) Soin non programmés (0%) congrès (0%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (0%) IFSI (5%).

Thierry MUNINI :

AG (50%) Cours des comptes (0%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (0%) Gestion Urps (0%) CAC (38%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) Gestion financière (12%) DAC/PTA-MAIA (0%) Tension Hospitalière (0%) PRS (0%) Rugby-JO (0%) CCOP-D (0%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (0%) CA-AG (0%) Système informatique Grades E-santé (0%) Réunion politique (0%) Réunion ARS (0%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (0%) Projet interpro Urps (0%) Parcours de soins (0%) Vaccination (0%) HPV (0%) Association prévention (0%) Divers (0%) Structure d'exercice coordonnée (0%) Astreinte APHM-EHPAD (0%) Soins non programmés (0%) congrès (0%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (0%) IFSI (0%).

Jean-Sébastien NIZOU :

AG (60%) Cours des comptes (0%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (0%) Gestion Urps (0%) CAC (0%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) Gestion financière (0%) DAC/PTA-MAIA (0%) Tension Hospitalière (0%) PRS (0%) Rugby-JO (0%) CCOP-D (13%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (0%) CA-AG (0%) Système informatique Grades E-santé (0%) Réunion politique (0%) Réunion ARS (0%) Corevih-Caire13-VMSSSH (7%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (0%) Projet interpro Urps (0%) Parcours de soins (0%) Vaccination (0%) HPV (0%) Association prévention (0%) Divers (0%) Structure d'exercice coordonnée (0%) Astreinte APHM-EHPAD (0%) Soins non programmés (0%) Congrès (20%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (0%) IFSI (0%).

Murielle POLETTI :

AG (0%) Cours des comptes (0%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (0%) Gestion Urps (0%) CAC (0%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) Gestion financière (0%) DAC/PTA-MAIA (33%) Tension Hospitalière (33%) PRS (0%) Rugby-JO (0%) CCOP-D (0%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (33%) CA-AG (0%) Système informatique Grades E-santé (0%) Réunion politique (0%) Réunion ARS (0%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (0%) Projet interpro Urps (0%) Parcours de soins (0%) Vaccination (0%) HPV (0%) Association prévention (0%) Divers (0%) Structure d'exercice coordonnée (0%) Astreinte APHM-EHPAD (0%) Soins non programmés (0%) Congrès (0%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (0%) IFSI (0%).

François POULAIN :

AG (4%) Cours des comptes (2%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (6%) Gestion Urps (52%) CAC (0%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) Gestion financière (0%) DAC/PTA-MAIA (6%) Tension Hospitalière (0%) PRS (4%) Rugby-JO (1%) CCOP-D (0%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (2%) CA-AG (3%) Système informatique Grades E-santé (2%) Réunion politique (1%) Réunion ARS (2%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (4%) Projet interpro Urps (3%) Parcours de soins (0%) Vaccination (1%) HPV (0%) Association prévention (1%) Divers (1%) Structure d'exercice coordonnée (1%) Astreinte APHM-EHPAD (1%) Soins non programmés (0%) Congrès (4%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (1%) IFSI (0%).

Maxence RAPAHAEL :

AG (4%) Cours des comptes (13%) Travail exceptionnelle (1%) IGAS (1%) Bureau (8%) Gestion Urps (51%) CAC (0%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) DAC/PTA-MAIA (1%) Tension Hospitalière (0%) PRS (0%) Rugby-JO (1%) CCOP-D (0%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (4%) CA-AG (0%) Système informatique Grades E-santé (1%) Réunion politique (0%) Réunion ARS (0%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (2%) Projet interpro Urps (3%) Parcours de soins (0%) Vaccination (0%) HPV (0%) Association prévention (1%) Divers (1%) Structure d'exercice coordonnée (1%) Astreinte APHM-EHPAD (0%) Soins non programmés (0%) Congrès (8%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (1%) IFSI (0%).

Laurence ROUSSELET-DOUCET :

AG (28%) Cours des comptes (9%) Travail exceptionnelle (0%) IGAS (0%) Bureau (25%) Gestion Urps (6%) CAC (0%) Coordination (0%) Gestion NDF (0%) Gestion financière (0%) DAC/PTA-MAIA (0%) Tension Hospitalière (0%) PRS (6%) Rugby-JO (0%) CCOP-D (0%) CRSA/CSOS-CSPAMS-CTS (0%) CA-AG (0%) Système informatique Grades E-santé (3%) Réunion politique (0%) Réunion ARS (0%) Corevih-Caire13-VMSSSH (0%) OncoPaca-Cres-ArcaSud-CIUS-Gerontopôle (3%) Projet interpro Urps (0%) Parcours de soins (0%) Vaccination (0%) HPV (0%) Association prévention (0%) Divers (0%) Structure d'exercice coordonnée (0%) Astreinte APHM-EHPAD (0%) Soins non programmés (3%) Congrès (9%) Mails (0%) Newsletters (0%) Site/Réseaux sociaux (0%) Mois sans tabac (0%) CPOM (0%) IFSI (0%).

Présentation Budget 2024 qui a été voté le 05/12/2024

		AGA du 28 mars 2024		
		A été voté le 05/12/2023		
		CHARGES	PRODUITS	
BUDGET	MAINTENANCE informatique & sites	8 000	ACOSS	675 798
	FOURN NON-STOCK (EAU, ENERG..)	2 000	PRODUIT	1 155
	Fournitures diverses	4 000	FINANCIER	
	Fourn et petits équipements	3 000		
	Fournitures de bureau	5 000		
	INFO + ROUTAGE	25 000		
	Charges Locatives	2 800		
	Entretiens / réparations	8 000		
	Nettoyage bureaux	6 000		
	Primes d'assurances	1 500		
	Documentation	8 500		
	Communication/Forum	37 198		
	Honoraires CAC	7 200		
	Honoraires Avocats	30 000		
	Honoraires Expert Comptable	12 000		
	Frais de formation	2 000		
	Indemnités Elus + Déplacements	250 000		
	Frais Postaux	655		
	Communications SMS - MAIL	18 000		
	Telephone - FIBRE	7 500		
Services Bancaires	600			
Taxe Foncière	3 000			
Salaires	196 000			
Appel à Projets	15 000			
Dotations Amortissement	15 000			
Locations Diverses	9 000			
TOTAL	676 953		676 953	

**P
R
E
V
I
S
I
O
N
N
E
L**

2024